

**Tableau des licences par catégorie d'âge avec pour certains la concordance des séries entre les différentes disciplines 2017**

SERIES	AGES (H et D) (a)	ROUTE		VTT							PISTE		CYCLO CROSS		BMX	
		HOMME	DAME	CROSS-COUNTRY (XCO & XCM)		DESCENTE		CROSS-COUNTRY ELIMINATOIRE (XCE)		TRIAL	HOMME	DAME	HOMME	DAME	H/D	
				HOMME	DAME	HOMME	DAME	HOMME	DAME							
Elite Professionnel ayant un contrat avec rémunération avec un groupe sportif reconnu par l'UCI ou une équipe piste U.C.I	19 ans et plus	(GS)	(GS)	(GS)	(GS)	(GS)	(GS)	(GS)	(GS)	(GS)	(GS)	(GS)	(GS)	(GS)	(GS)	
1 <sup>ère</sup> catégorie (1)	19 ans et plus	Les 300 premiers seniors du classement national FFC (à l'exception des coureurs sous contrat avec un groupe sportif reconnu par l'UCI) qui seront classés en Elite Professionnel En dehors des coureurs ci-dessus les Comités régionaux ont la responsabilité de la classification de leurs coureurs en 1 <sup>ère</sup> catégorie selon le pourcentage de représentativité fixé par le Conseil d'administration de la FFC	Licenciés figurant sur la liste nationale de haut-niveau « Elite » et « Seniors »  Les 25 premières seniors du classement national FFC	-30 premiers du classement général de la Coupe de France Scratch -20 premiers du Championnat de France Hommes -10 premiers du Championnat de France Espoirs -15 premiers d'une manche de Coupe de France Scratch -Les cours espoirs classés parmi : - Les 20 premiers du Championnat du Monde - Les 15 premiers du Championnat d'Europe -Coureurs classés dans les 100 premiers du classement UCI - 5 premiers du Championnat de France XC Marathon - 5 premiers des manches Marathon Series en France -Licenciés figurant sur la liste nationale de haut-niveau « Elites » et « Seniors »	- 5 premières du classement général de la Coupe de France et du Championnat de France Scratch - 3 premiers du Championnat de France XC - Podiums Scratch en Coupe de France - 20 premiers du classement UCI - Licenciés figurant sur la liste nationale de haut-niveau "Elites" et "Seniors"	- 8 premiers du Championnat de France Scratch - 5 premiers du classement général de la Coupe de France Scratch - Podiums figurant sur la liste nationale de haut-niveau "Elites" et "Seniors"	- 3 premières du classement général de la Coupe de France Dames et du Championnat de France Dames - Licenciés figurant sur la liste nationale de haut-niveau "Elites" et "Seniors"	- 3 premiers des manches de Coupe de France et du Championnat de France - Les sélectionnés aux Championnats du Monde et d'Europe	- Les premières des manches de Coupe de France et du Championnat de France - Les sélectionnés aux Championnats du Monde et d'Europe	Podiums aux Championnats de France, Europe et Monde en "Elite" Les 1 <sup>ères</sup> au Championnats de France, Europe et Monde en "Dames" Coureurs figurant sur la liste nationale de haut niveau "Elites" et "Seniors"	Podiums des Championnats de France et d'Europe (Espoirs et Elite) pour les disciplines individuelles Pôle France (Elite et Espoirs) Coureurs figurant sur la liste nationale de haut niveau « Elite » et « Seniors »	15 premiers Elite et 5 premiers espoirs du challenge national et des championnats de France Coureurs figurant sur la liste nationale de haut niveau « Elite » et « Seniors »	Sélection nées en équipe de France Elite Podiums des championnats de France Podium du challenge national Coureurs figurant sur la liste nationale de haut niveau « Elite » et « Seniors »	Pilotes 1 <sup>ère</sup> catégories (H) classés dans les 5 premiers du Championnat de France « Elite » Finaliste (H et D) des Championnats d'Europe et du Monde Elite Coureurs figurant sur la liste nationale de haut niveau « Elite » et « Seniors »		
2 <sup>ème</sup> catégorie (2)	19 ans et plus	Classification sous la responsabilité des comités régionaux selon le pourcentage de représentativité fixé par le Conseil d'administration de la FFC	Classification sous la responsabilité des comités régionaux	De la 31 <sup>ème</sup> à la 60 <sup>ème</sup> place du classement général de la Coupe de France De la 21 <sup>ème</sup> à la 60 <sup>ème</sup> place du Championnat de France Hommes De la 11 <sup>ème</sup> à la 30 <sup>ème</sup> place du Championnat de France Espoirs. - Les 15 premiers du classement général Scratch Hommes de la course Open - Les 5 premiers Scratch Hommes de la course Open - Les Juniors 2 <sup>ème</sup> année classés parmi : - Les 10 premiers du classement général de la Coupe de France - Les 10 premiers du Championnat de France Europe et Monde Juniors - Les 5 premiers d'une manche de Coupe de France. - Les Juniors 2 <sup>ème</sup> année classés de la 11 <sup>ème</sup> à la 20 <sup>ème</sup> place du classement général de la Coupe de France et du Championnat de France auront le choix entre leur classification en 2 <sup>ème</sup> catégorie ou 3 <sup>ème</sup> catégorie de la 6 <sup>ème</sup> à la 15 <sup>ème</sup> place du Championnat de France XC Marathon De la 6 <sup>ème</sup> à 15 <sup>ème</sup> des manches Marathon Series en France - Licenciés figurant sur la liste nationale de haut-niveau "France-Jeune"	- De la 6 <sup>ème</sup> à la 20 <sup>ème</sup> place du classement général de la Coupe de France Scratch - De la 4 <sup>ème</sup> à la 10 <sup>ème</sup> place du Championnat de France XC Marathon - Podiums du Championnats de France Juniors, - Les 5 premières des Championnats d'Europe et du Monde Juniors - Licenciés figurant sur la liste nationale de haut-niveau "France-Jeune"	- De la 9 <sup>ème</sup> à la 30 <sup>ème</sup> place du Championnat de France Scratch - De la 6 <sup>ème</sup> à la 50 <sup>ème</sup> place du classement général de la Coupe de France Scratch - Licencié figurant sur la liste nationale de haut niveau « France-Jeune et Espoirs » - Licencié ayant des points UCI (au 30 septembre)	- La 4 <sup>ème</sup> et la 5 <sup>ème</sup> place du classement général de la Coupe de France Scratch et du Championnat de France Scratch - Licencié figurant sur la liste nationale de haut niveau "France-Jeune"	- De la 4 <sup>ème</sup> place à la 8 <sup>ème</sup> des manches de Coupe de France et du Championnat de France - De la 2 <sup>ème</sup> place à la 4 <sup>ème</sup> des manches de Coupe de France et du Championnat de France - Les 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> aux Championnats de France, d'Europe et Monde en "Dames" coureurs figurant sur la liste nationale de haut niveau "France-Jeune"	Autres coureurs des classes "Elites" et "Experts" Les 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> aux Championnats de France, d'Europe et Monde en "Dames" coureurs figurant sur la liste nationale de haut niveau "France-Jeune"	Série « Route »  Pôle France (Juniors) Podiums des Cpts de France juniors (disciplines individuelles) Coureurs figurant sur la liste nationale de haut niveau « France jeune	Série « Route »  Coureurs figurant sur la liste nationale de haut niveau « France jeune »	Série « Route »  Coureurs figurant sur la liste nationale de haut niveau « France jeune »	Autres pilotes (H) évoluant en Elite 1 et en Elite 2 Pilotes figurant sur la liste nationale de haut niveau « France jeune » Podiums au Championnat de France et finalistes aux Championnats Europe et Monde Juniors Pilotes (dames) classées dans les 8 1 <sup>ères</sup> du Cpt France Juniors Filles/Dames			
3 <sup>ème</sup> catégorie (2)	19 ans et plus	Classification sous la responsabilité des comités régionaux selon le pourcentage de représentativité fixé par le Conseil d'administration de la FFC	Classification sous la responsabilité des comités régionaux	Autres coureurs voulant prétendre à une sélection aux Championnats de France VTT ou être classés au général de la Coupe de France VTT - Les juniors 2 <sup>ème</sup> année classés de la 11 <sup>ème</sup> à la 20 <sup>ème</sup> place du classement général de la Coupe de France et du championnat de France auront le choix entre leur classification en 2 <sup>ème</sup> catégorie ou 3 <sup>ème</sup> catégorie	Autres coureurs voulant prétendre à une sélection aux championnats de France VTT ou être classés au général de la Coupe de France VTT					Coureurs des classes « régionales » « nationales »	Séries route ou classification sous la responsabilité des comités régionaux pour ces disciplines	Autres coureurs				
Pass cyclisme open (b1) Pass cyclisme (b1)	19 ans et plus	Classification sous la responsabilité des comités régionaux	Classification sous la responsabilité des comités régionaux	Autres coureurs					Séries route ou classification sous la responsabilité des comités régionaux pour ces disciplines		Autres coureurs					
Pass cyclo sportive (b2) Pass sport nature (b2)	17 ans et plus			Aucun surclassement ne sera autorisé												
Pass loisir (c) Pass sport urbain (m)	4 ans et plus			(1) La FFC a la responsabilité de la classification des coureurs en 1 <sup>ère</sup> dans les différentes disciplines, pour la route le classement par point est pris en compte En plus des 300 premiers coureurs du classement national FFC qui seront 1 <sup>ère</sup> catégorie, les comités régionaux ont la responsabilité de la classification de leurs coureurs selon le pourcentage de représentativité fixé par le Conseil d'Administration de la FFC (2) Les comités régionaux ont la responsabilité de classer leurs coureurs en 2 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> catégorie, pass/cyclisme open et pass/cyclisme sur route												
Jeune (d) - prélicencié (2/6 ans) - poussin (7/8 ans) - pupille (9/10 ans) - benjamin (11/12 ans) - minime (13/14 ans) - cadet (15/16 ans)	2 ans à 16 ans			REMARQUES (a) Age pris en compte : Age atteint ou devant être atteint dans l'année de licence.												
Juniors (b3)	17 ans et 18 ans			(b1) Pass/cyclisme open, Pass/cyclisme, Ces licences sont délivrées à partir de 19 ans, sur présentation obligatoire d'un certificat médical En dehors de l'activité liée à ces licences dans les différentes disciplines, le titulaire d'une licence Pass/cyclisme open pourra prendre part aux épreuves régionales sur route dès lors que l'épreuve est ouverte aux 3 <sup>ème</sup> catégories. La participation au championnat régional de 3 <sup>ème</sup> catégorie reste à l'appréciation des comités régionaux.												
Service (e) - signaleur - cibiste - motard - chauffeur - sympathisant - personnel vacataire	18 ans et plus			(b2) Pass/cyclosportive et Pass/sport nature : Ces licences sont délivrées à partir de 17 ans, sur présentation obligatoire d'un certificat médical. L'ensemble des licences du cyclisme pour tous ne donne pas accès aux championnats de France. Pour la participation aux championnats régionaux, se référer à la réglementation fédérale et dans certains cas aux dispositions régionales												
Encadrement (f) - dirigeant - cadre technique - encadrement équipe de France - cadre technique national - stayer	18 ans et plus			(b3) Pour les Juniors, la deuxième catégorie éventuelle en PC ou PCO et leur niveau D1...D4 est du ressort du Comité Régional												
Arbitre (g) Arbitre club, école de vélo et BMX	18 ans et plus			(c) Pass' loisir est délivré avec et sans certificat médical, (d) Licence Jeune : (prélicencié, poussin, pupille, benjamin, minime, cadet), Cette licence est délivrée sur présentation obligatoire d'un certificat médical. (voir 3 et 9).												
Jeune arbitre (h)	14 ans et plus			(e) Licence Service : (signaleur (titulaire du permis de conduire) cibiste, motard, chauffeur, sympathisant, personnel vacataire). Cette licence, délivrée avec ou sans présentation d'un certificat médical, ne permet pas la participation à des compétitions. Elle est réservée aux personnes de 18 ans et plus qui sont amenées à remplir une tâche dans l'organisation de manifestations sportives, dans l'accomplissement de missions (sportives ou non) pour le compte de la FFC, des Comités régionaux, départementaux, des clubs ou qui souhaitent, tout simplement, faire partie de la FFC au titre de sympathisant voir 3 et 9.												
Direction Cyclisme Professionnel (i) Encadrement Cyclisme Professionnel (j) Animateur (k)	18 ans et plus			(f) Licence Encadrement : (dirigeant, cadre technique, encadrement équipe de France, cadre technique national, dirigeant national, stayer). La licence Cadre technique national concerne les titulaires de BF3 (des Divisions nationales), de Brevets d'Etat et de Beesac. (g) Licence Arbitre : réservée aux arbitres régionaux FFC, nationaux FFC, fédéraux, nationaux élite et internationaux UCI de toutes disciplines (route, VTT, piste, cyclo-cross et BMX) et chronométrateurs régionaux et fédéraux. (h) Licence Jeune arbitre : réservée aux arbitres de 14 à 18 ans (i) Licence Direction Cyclisme Professionnel : Directeur sportif et Directeur sportif adjoint - Manager et Manager adjoint - Directeur de l'organisation (Pro-Tour, HC, calendrier historique) (j) Licence Encadrement Cyclisme Professionnel : Médecin, Kinésithérapeute, Ostéopathe, Assistant, Mécanicien et Organisateur de classe 1. (k) Licence Animateur : (m) Pass/sport urbain : Ces licences sont délivrées à partir de 4 ans, sur présentation obligatoire d'un certificat médical												